



La nouvelle convention nationale pharmaceutique 2022 intègre la maîtrise des impacts environnementaux de l'officine à travers des thématiques du quotidien... **PHSQ vous les résume en 10 points clés !**

Retrouvez l'intégralité du kit « pharmacie écoresponsable » de PHSQ sur votre [portail qualité](#) !

### « Programme de développement durable »

- 1 Privilégier des fournisseurs choisissant des emballages monomateriau et recyclables, et les fournisseurs locaux s'ils existent,
- 2 Choisir des produits dont la composition et l'origine des matières premières sont connues, en privilégiant les produits exempts de substances classées par la réglementation comme cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR) et de perturbateurs endocriniens,
- 3 Diminuer les transports en optimisant les commandes de produits,
- 4 Utiliser des ampoules basses consommations et éteindre les lumières en dehors des horaires d'ouverture et des périodes de garde et d'urgence (croix, vitrines, panneaux publicitaires, etc.),
- 5 Utiliser des produits d'entretien à faible impact environnemental,
- 6 Eviter le gaspillage en délivrant les justes quantités de médicaments et en s'assurant que les patients ne stockent pas inutilement des médicaments à leur domicile,
- 7 Limiter l'impact environnemental des médicaments et produits délivrés à l'officine (impact environnemental des antibiotiques, des traitements anticancéreux et risques liés aux perturbateurs endocriniens...) notamment en rapportant les médicaments et dispositifs médicaux à l'officine,
- 8 Réduire les déchets d'emballage et les sacs distribués aux patients,
- 9 S'impliquer dans les différentes filières de collecte de médicaments non utilisés, de tri et de recyclage et notamment la mise en œuvre de la collecte des DASRI et assimilés
- 10 Limiter les impressions